



Village
des athlètes

DES UVRAGES
NOTRE HÉRITAGE

Infocirculation

25 septembre 2021

La circulation aux alentours du chantier en octobre 2021

[1] Les travaux du Département de la Seine-Saint-Denis pour la construction du futur pont végétalisé au-dessus impliquent la **fermeture du quai du Châtelier** à la circulation automobile jusqu'à fin décembre 2021. Les piétons et vélos peuvent circuler dans le cheminement protégé. [2] Ces travaux induisent également la **réduction de la circulation** à 2x1 voie sur le quai de St-Ouen, à proximité de la rue Volta. [3] **Du 25 octobre au 5 novembre**, restriction des circulations sous l'A86 pour les camions et les bus pour les travaux de géothermie réalisés par Plaine Commune Energie (PCE). Pour accéder à la rue Ampère, une déviation temporaire sera mise en place avec un fléchage spécifique. [4] **Mise en service de la rue des Quinconces** pour les camions de chantier > création d'une liaison directe entre la rue Ampère et la RD1 à l'intérieur du chantier évitant au maximum les voies empruntées par les piétons et autres usagers de la route.



Légende

↔ Itinéraires sud/nord conseillés, voitures et camions

↔ Axe déconseillé, circulation perturbée

⋯ Secteur du Village des athlètes

■ Circulation interdite :
- En semaine de 6h à 20h sur rue Ampère
- 24h/24 et 7j/7 sur Allée de Seine et quai du Châtelier

La circulation autour du Village en octobre 2021

En octobre, le dispositif de sécurité est renforcé autour des chantiers du Village. Un homme-traffic supplémentaire est mobilisé pour gérer les flux piétons des collégiens aux heures de pointe (début des cours, pause-repas, fin de journée) au croisement bd Finot/rue de StDenis. Des solutions sont également en cours de déploiement pour éviter le stationnement des compagnons de chantier sur la voirie et désengorger les rues.



Pour accompagner vos déplacements :

- Des hommes-traffic pour encadrer les entrées/sorties des chantiers
- Des carrefours à feux pour alterner les circulations poids-lourds et piétons
- Des parcours piétons sécurisés
- Lien renforcé avec la police municipale pour faire respecter les arrêtés
- Obligation rappelée aux entreprises de stationner au sein de leurs emprises chantiers



4 informations à retenir

- Rue Ampère devant le collège Dora Maar fermée à la circulation automobile du 12 juillet 2021 à mars 2024 (du lundi au vendredi, 6h-20h) - Piétons, vélos et bus 139 peuvent circuler en continu.
- Allée de Seine fermée à la circulation jusqu'à mi-novembre entre rue Ampère et M. Faraday. Accès au campus EDF Cap Ampère par rues J. Watt et M. Faraday.
- Rue Marcel Cachin reste en sens unique pour tous les véhicules dans le sens rue St Denis > bd Anatole France.
- Restriction d'accès à la Villa A. France depuis bd A. France les semaines du 25/10 et du 01/11 pour travaux concessionnaires > accès par rues StDenis et M. Cachin

Les circulations

- Flux piétons
- Zones de chantier
- 👤 Homme-traffic
- 🚦 Carrefour à feu tricolore temporaire
- Flux piétons collégiens pour l'accès au gymnase
- ⊖ Accès villa A. France interdit depuis bd A. France semaines du 25/10 et du 01/11
- ➡ Rue en sens unique jusqu'à mars 2024, stationnement interdit
- 🚫 Circulation voiture/camion interdite du lundi au vendredi (6h-20h) jusqu'en mars 2024. Circulation bus maintenue en permanence.
- 🚫 Circulation interdite sur l'allée de Seine jusqu'à mi-novembre 24h/24h
- 🚫 Circulation alternée rue de Saint-Denis à proximité du croisement avec la rue M. Cachin jusqu'à fin novembre 2021



Un site internet : projets.ouvrages-olympiques.fr



Une adresse mail : info-chantier@ouvrages-olympiques.fr